LE REVEIL MUTUALISTE

Le Congrès des Pharmaciens de France à Lille

Résolutions relatives aux Assurances Sociales, aux rapports des Pharmaciens avec la Mutualité et au régime des pensions aux mutilés et réformés de guerre. — La soirée de clôture

Avant la clôture des grandes assises nationales qu'ils viennent de tenir à Lille, où elles eurent un si brillant succès, appelé à avoir sa répercussion dans la France entière, les Pharmaciens ont tenu à préciser leur attitude vis-à-vis de l'application de la prochaine loi des Assurances sociales, leurs rapports avec les Sociétés de Secours Mutuels et au sujet des fournitures aux bénéficiaires de la loi des pensions militaires.

Il se dégage de ces longues délibérations que les Pharmaciens de France, partisans des réformes sociales, des lois d'assistance et d'assurance veulent, en même temps, sauvegarder leurs intérêts professionnels dans le cadre de la légalité. Leurs revendications sont modestes parfaitement justifiées et ne peuvent manquer de recevoir satisfaction.

C'est le sentiment général.

LES PHARMACIENS PÈRES DE FAMILLES NOMBREUSES

La réunion de ce groupement, fondé il y a trois ans, s'est tenue à la Société Industrielle, sous la présidence de M. Delhemmes, pharmacien à Roubaix remplaçant le président effectif, M. Ramée empêché, à son grand regret, de se rendre à Lille.

Après une allocution applaudie de M. Delhemmes, compte rendu fut donné de la vie du groupe durant l'année écoulée. Le secrétaire a tenu à marquer la cordiale réception faite par la population lilloise aux congressistes et l'heureuse activité du Syndicat Régional des Pharmaciens du Nord et du Pas-de-Calais, présidé avec un soin vigilant et un zèle de tous les instants par M. Hocqueghem, de Lille.

Cette section constitue le groupe le plus vivant, le plus nombreux et le plus agissant de l'Association des Syndicats pharmaceutiques de France. Elle mérite d'être citée en exemple à toutes les organisations pharmaceutiques.

Toute l'assistance ratifia par ses applaudissements cette déclaration.

LES ASSURANCES SOCIALES

Au cours de l'assemblée générale de l'Association, tenue sous la présidence de M. Barthet, le Congrès adopta, à l'unanimité, une motion déclarant se rallier au principe de la loi sur les Assurances sociales et accepter de payer la contribution patronale de 10 % à conditions que les droits des Pharmaciens soient sauvegardés.

LES PHARMACIENS ET LA MUTUALITÉ

A l'unanimité également, le Congrès adopta une motion se déclarant disposé à collaborer étroitement avec les Pharmacies mutualistes sous réserve que celles-ci restent strictement dans la légalité

LA LOI DES PENSIONS

A la suite d'une discussion approfondie visant l'impôt sur les médicaments, la création du diplôme de docteur en pharmacie, les relations internationales, le Congrès adopte le vœu suivant :

« *Considérant que les conditions antérieures de fournitures pharmaceutiques aux bénéficiaires de la loi des Pensions (art. 64) ont été arrêtées par le Gouvernement après accord préalable entre les représentants, eux des Mutilés et Réformés de guerre et du corps pharmaceutique ;*

« *Considérant, que l'arrêté ministériel du 3 juin dernier a été pris sans consultation préalable des parties intéressées (Pharmaciens et Mutilés); que le Bureau de l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France, officieusement consulté, a fait connaître les conditions les moins onéreuses que, dans un but de conciliation extrême, il pourrait soutenir ;*

« *Considérant que l'arrêté ministériel du 3 juin concernant les conditions nouvelles de fournitures à partir du 1er Juillet 1927 a aggravé tellement ces conditions que les 89 syndicats départementaux affiliés à l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France et groupant neuf mille pharmaciens, soit plus des trois quarts du corps pharmaceutique exerçant en France et en Algérie et réunis en assemblée générale à Lille ne peuvent accepter de semblables conditions de fournitures, incompatibles avec l'exercice légal de leur profession et comme conséquence, de leurs devoirs envers les Mutilés : le Congrès proteste contre cet arrêté et décide d'inviter les Pharmaciens à n'accepter les fournitures que dans les conditions antérieures, jusqu'à ce qu'une entente nouvelle régulière et équitable, soit intervenue entre le Ministre et les intéressés.*

Ce vœu a recueilli une approbation unanime.

LE PROCHAIN CONGRÈS NATIONAL

On sait que le Congrès des Pharmaciens de France se réunit tous les deux ans. Il a été décidé à Lille qu'il se tiendra, en 1929, à Paris.

BANQUET OFFICIEL DE CLOTURE

Vers 20 heures, un banquet de trois cents couverts réunissait, dans les salons du Carlton, les congressistes et leurs invités. Un grand nombre de dames et de demoiselles rehaussaient, par leurs claires toilettes et le charme de leur sourire, cette fête de clôture des travaux du Congrès.

Un excellent orchestre symphonique s'est fait entendre pendant toute la durée du repas, des mieux servis.

M. Hocqueghem, le jeune et dévoué président du Syndicat des Pharmaciens du Nord et du Pas-de-Calais, présidait ces amicales agapes. Il avait à sa droite M. Hudelo, préfet du Nord, et à sa gauche, M. Roger Salengro, maire de Lille. A la table d'honneur étaient placés MM. le sénateur Debierre : les députés Loucheur, ancien ministre, Ernest Couteaux, Des Rotours, Coutel, Salmon, député du Pas-de-Calais ; Balavoine et Bardou adjoints au maire de Lille : Chatelet, recteur de l'Académie du Nord ; Barthet, président de l'Association des Syndicats des Pharmaciens de France ; les membres du Bureau de cette Association ; le docteur Videl, directeur du service sanitaire du 1er corps, représentant le général Lacapelle : Guilbaut, vice-président de la Chambre de Commerce de Lille : Haazen, délégué des Pharmaciens belges : Hauwelle, représentant l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord : Maurice Planque, secrétaire général de la Mairie de Lille.

Au champagne, dix-huit discours de circonstance furent tour à tour prononcés et salués d'un double et vigoureux ban par MM. Hocqueghem, Gérard, Barthet, Haazen, Roger Salengro, Debierre, Loucheur, Couteaux, Salmon, Des Rotours, Coutel, Lesnes, Châtelet, le docteur Wanveerts, Vidal, Guilbaut, Sarraut, président du Syndicat des Pharmaciens français en Indochine, et par M. le Préfet du Nord.

Le Congrès et la fête qui le clôturait se terminèrent dans une atmosphère de satisfaction générale, de sympathie et de reconnaissance pour les travaux accomplis, marqués d'utilité pratique et qui seront suivis, sans nul doute, d'heureux résultats pour les intérêts corporatifs des Pharmaciens et le santé publique.

VISITES ET EXCURSIONS

Hier lundi, les congressistes ont visité les mines de Béthune et de Lens. L'après-midi, ils ont accompli un pèlerinage patriotique à la colline de Lorette.

Aujourd'hui et demain ils iront à Cassel, Dunkerque, Malo, où ils seront reçus par les municipalités de ces villes ; puis ils visiteront Furnes, Nieuport, Ostende, Bruges et Ypres, pour revenir mercredi soir à Lille, et rentrer ensuite dans leurs départements respectifs où ils emporteront, n'en doutons pas, un excellent et durable souvenir de leur séjour dans notre région, trop court à notre gré.

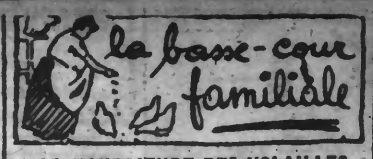

LA NOURRITURE DES VOLAILLES

Il n'est pas suffisant de posséder des volailles de choix et de les bien loger pour en tirer tout le profit qu'on en peut espérer. Il faut encore leur distribuer des aliments sains, nutritifs et variés.

La poule, a-t-on dit, pond « *par le bec* » : rien de plus exact. Elle fournit par an 9 à 10 kilos d'œufs, c'est-à-dire plus du triple de son poids d'une substance très riche qui exige pour sa formation une grande quantité d'aliments azotés et phosphatés.

Or, la plupart des ménagères nourrissent leurs volailles au petit bonheur avec quelques poignées de grain, matin et soir, ce qui est une pratique peu rationnelle.

Il y a deux parties dans la ration : 1. La *ration d'entretien*, suffisante pour conserver la vie des poules ; elle est assurée par 90 à 100 grammes de blé par tête environ, suivant la taille ; 2. La *ration dite de ponte*, qui permet à la poule de pondre 15 œufs en 20 jours, doit être d'au moins 40 grammes. Au total 130 à 140 grammes de blé.

Au prix où sont actuellement les grains, cette ration est fort onéreuse ; d'autre part, les poules ne peuvent pas consommer une telle quantité de grains.

En outre, les grains, pauvres en matières azotées, sont riches en amidon qui pousse à l'embonpoint. La grappe ovarienne devient moins active, la ponte est nulle. Il faut éviter cet écueil.

On y parvient en remplaçant les grains par des aliments plus riches, plus échauffants, moins volumineux, moins chers, plus appétissants et recherchés des volailles.

LES ALIMENTS ANIMALISÉS ET LA VERDURE SONT INDISPENSABLES

A l'état de nature, la poule vit de baies, graines diverses, insectes et de beaucoup d'herbes tendres, gravlers qu'elle a besoin pour triturer les grains.

En hiver récolte maigre, ponte nulle.

Si l'on se procure des déchets de boucherie à bas prix, ou du sang, le problème est résolu. On fait cuire le sang, on le hache grossièrement et on le mélange aux pâtées. A défaut, la viande boucanée peut être utilisée. On fait aussi entrer dans la ration des farines de luzerne, de trèfle, très riches en azote, faciles à préparer.

L'hiver, la verdure est remplacée par des choux, betteraves ou avoine germée. Les pâtées seront plutôt sèches. Les confectionner avec des recoupes, du son, pommes de terre, déchets de cuisine ; ajouter coquilles d'œufs, d'huîtres pulvérisées, un pen de sel et du charbon dont le rôle est excitant.

Voici des formules économiques revenant à 0 fr. 10 par tête, à condition de produire soi-même les grains et d'utiliser tons déchets.

Matin. — Premtère distribntion de grains mélanges : avoine, sarrazin, petit blé, 20 gr. par tête.

A 10 heures : Pâtée tiède composée de : pommes de terre, 40 grammes ; son, 30 gr. ; viande séchée, 10 gr. ; feuilles luzerne, 10 gr. ; plus 1 gramme de poudre d'os.

A midi : 20 grammes avoine et orge mélangés. *Le soir :* blé et sarrazin, 20 grammes. Donner *verdure* l'après-midi.

Si l'on emploie des tourteaux, ne pas dépasser 10 grammes par tête et par jour.

Quelques poignées de graines de lin deux fois la semaine entretiendront une excellente santé et un brillant plumage.

L'AMATEUR.

GASTON MINET, *Tailleur*

LILLE, 42, Rue de Paris, 42, LILLE

VÊTEMENTS TOUT FAITS et SUR MESURE

Spécialité de Costumes d'Enfants

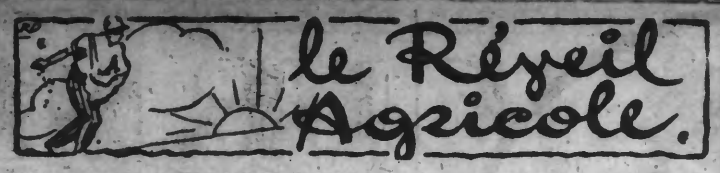

Contre "les souris des champs"

Le campagnol et le mulot que l'on confond souvent et que nos paysans désignent souvent « souris des champs », ont de tout temps causé de grands ravages dans nos campagnes.

Au cours du siècle dernier, sans remonter plus loin, les cultivateurs de l'Ouest (Vendée, Deux-Sèvres, Charente), en étaient si cruellement éprouvés qu'ils imploraient le secours de l'Académie des Sciences. Dans d'autres régions comme la Beauce, le mal est permanent et très intense ; cette année, les dommages sont particulièrement graves ; on rapporte le cas d'agriculteurs n'ayant récolté qu'une quantité fort réduite de fourrages, obligés maintenant de vendre la majeure partie de leur bétail. Les trèfles anglais, sainfoins et luzernes ont été saccagés ; le sol, miné par de nombreux trous et galeries est complètement desséché. Il n'y aura pas de seconde coupe de fourrages. Dans une ferme des environs de Chartres il ne reste rien des 80 hectares de froment semés à l'automne, et qui cependant présentaient un bel aspect au printemps. Et maintenant les rongeurs commencent à s'attaquer aux jeunes betteraves.

Notre département, quoique moins éprouvé, doit cependant compter avec ces dangereux hôtes, qui existent également en permanence dans les calcaires de l'arrondissement de Cambrai. Leur présence a été signalée cet hiver sur les territoires d'une vingtaine de communes ; dans quelques-unes, les agriculteurs ont utilisé le virus Danyez. l'invasion a été enrayée. Malheureusement, soit par négligence ou indifférence, le nécessaire n'a pas été fait dans les autres communes ; peut-être aussi a-t-on espéré que les rongeurs finiraient par disparaître. Il n'en fut rien, et actuellement les diverses cultures sont fort endommagées. Luzernes, trèfles et nurlettes n'ont fourni qu'une demi et même qu'un tiers de récolte ; les pâtures, criblées de trous et de galeries, se dessèchent et ne peuvent plus nourrir le bétail.

Quant aux fromenis et escourgeons, « les souris » les ont rongés en herbe ; elles coupent maintenant les chaumes pour en avoir les grains. Le dommage se chiffrera par une perte de 50 à 60 pour cent sur le rendement normal. Après la moisson, les betteraves seront à leur tour envahies.

C'est donc un véritable désastre qui atteint cette année les cultivateurs de cette région.

LA CRÉATION DE SYNDICATS DE DÉFENSE S'IMPOSE

Les campagnols ont de nombreux ennemis naturels : fouines, belettes, renards, couleuvres et rapaces. Malheureusement ces destructeurs de « souris des champs » sont eux-mêmes bien souvent chassés par l'homme, et ne le fussent-ils pas, leur action destructive serait insuffisante à enrayer le mal, les années ou les conditions atmosphériques sont favorables au développement du funeste rongeur. Sa prolificité est prodigieuse, puisqu'un seul couple peut en une seule année donner 4.000 descendants. Les années sèches, les automnes et hivers doux leur sont propices : par contre, les inondations, la neige les anéantissent.

Les moyens de destruction préconisés sont très nombreux. Le meilleur, le plus recommandable, le virus Danyez, communique aux rongeurs une maladie mortelle et très contagieuse. Le traitement doit être fait pendant l'hiver lorsque les campagnols sont blottis dans leurs nids et qu'ils ont épuisé leurs provisions. Le procédé ne peut cependant être efficace qu'à la condition d'être suivi consciencieusement par tous les cultivateurs de la région infestée. Que peut servir en effet à une commune de prendre des mesures de défense, si celles qui sont voisines ne font rien. Au bout de peu, son territoire sera à nouveau envahi. De là la nécessité de l'*action collective*. Il a semblé que celle-ci ne pouvait être obtenue que par une loi. Tel est l'objet de celle promulguée le 3 juin 1927, qui complète celle du 21 juin 1898 sur la Police rurale.

L'art. 79 bis donne pouvoir au Préfet, lorsque les dommages causés à l'agriculture par des insectes, cryptogames et tous autres animaux nuisibles, présentent un caractère calamiteux, nécessitant l'application de mesures urgentes et généralisées, de provoquer, dans la région intéressée, la constitution d'un *syndicat de défense*, conformément à la loi du 21 mars 1884. Le syndicat s'engage à exercer son action sous le contrôle technique des services du Ministère de l'Agriculture ; si quelques exploitants se refusent à suivre les mesures prescrites, le Préfet prend un arrêté de mise en demeure, et autorise le syndicat de défense à faire procéder d'office aux travaux de destruction du parasite déterminé. Les dépenses sont réparties par le Préfet entre les exploitants, au prorata de la contribution foncière des propriétés non bâties de chacune des parcelles, pour lesquelles les travaux ont été exécutés par le syndicat de défense.

A défaut du paiement effectué au syndicat de défense par les intéressés, dans un délai de trois mois, le recouvrement en est opéré, sur un rôle rendu exécutoire, par le Préfet.

LABOR.

ECHOS ET INFORMATIONS

LES IMPOTS EN AGRICULTURE

Au 9e Congrès de l'Agriculture française, qui s'est tenu en mai dernier à Strasbourg, le sénateur Muret a démontré que d'une manière générale les agriculteurs payaient largement leur part d'impôts.

Avec chiffres et pièces à l'appui, M. Muret prit le cas d'une ferme de 200 hectares, d'une valeur locative de 12.000 francs en 1918, qui payait à cette époque 472 fr. 50 d'impôts. A l'heure actuelle, le fermier verse au fisc le joli denier de 14.819 francs.

LE CONCOURS DU STUD BOOK

Le concours annuel du Stud Book du cheval de trait du Nord se tiendra à Cambrai les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juillet.

Le vendredi 15, réception et classement des animaux à partir de 15 heures : le samedi 16, opérations du Jury ; le dimanche 17, à 9 heures, concours de championnat de reproducteure et de lots de juments ; à 14 heures, défilé des animaux primés.

IL FAUT PUNIR CEUX QUI DÉTRUISENT DES DENRÉES D'ALIMENTATION

M. Daudé-Bancel, sociologue et économiste réputé, propose une amende, et en cas de récidive, la prison contre les intermédiaires et producteurs qui gâchent volontairement les denrées afin d'en maintenir les prix.

Ne pourrait-on pas commencer par la prison ?

POUR LE RETOUR des TRAVAILLEURS SAISONNIERS BELGES

Le Ministère de l'Agriculture fait connaître que les travailleurs saisonniers belges munis de la carte d'identité de travailleur agricole valable jusqu'au 31 décembre 1927 ne seront astreints, s'ils quittent la France après les travaux de moisson pour y revenir au moment de l'arrachage des betteraves, à aucune formalité.

Il leur suffira, pour être admis à pénétrer en France à ce moment, de présenter à la frontière leur carte d'identité de travailleur étranger.

L'EXPORTATION DES JEUNES BOVINS

Le « Journal Officiel » du 15 juin publie l'avis aux exportateurs suivant : « Par dérogation aux dispositions du décret du 12 juillet 1919 portant révision des prohibitions de sortie, est rétablie, jusqu'à nouvel avis, la liberté d'exportation des bouvillons taurillons et génisses (n. 7 du tarif d'entrée). »

LE CONCOURS D'ARRACHEUSES DE LIN

La Société des Agriculteurs du Nord rappelle aux constructeurs qu'un concours d'arrachage mécanique de lin aura lieu dans le Nord en juillet prochain, à *Wambrechies*. Elle prie ceux d'entre eux qui voudraient prendre part à ce concours, de se faire inscrire d'urgence au secrétariat de la Société, rue des Vieux-Murs, 15, à Lille.

Comment utiliser nos produits

CONSERVES DE PURÉE DE TOMATES. — Pour conserver la purée de tomates, on utilise des pots de petites dimensions en grès, en terre, des pots à confitures en verre ou des flacons à largee ouvertures.

De belles tomates saines et bien mûres sont tout d'abord essuyées et vittées, on enlève les queues et on les coupe en morceaux pour les mettre dans une casserole avec du sel, du poivre bouquet de persil, un peu de thym et de laurier. On fait cuire les tomates en veillant à ce qu'elles ne brulent ni ne s'attachent au fond de la marmite, et lorsque le tout est bien fondu, on passe à la passoire ou au tamis avec nn pilon. La purée que l'on a obtenue est mise à nouveau dans une casserole, on fait cuire jusqu'à ce que l'eau se soit évaporée, et qu'on ait obtenu la consistance d'une marmelade un peu compacte, comme une marmelade d'abricots. Quatre kilos de tomates bien cuites donnent tout au plus un demi-kilos de purée de tomates. La purée de tomates étant bien épaisse, il suffit de la mettre toute chaude dans des pots à confitures, on miteux dans de très petits pots ou bouteilles à sa convenance. Aussitôt que la purée de tomates est froide, il faut la recouvrir avec du beurre fondu ou de la graisse fondue · cette graisse étant refroidie ne doit pas être ferme au point de ne pas adhérer avec la purée, aussi est-il préférable d'employer une graisse coupée de moitié d'huile blanche. Lorsque la couche de graisse est froide, il n'y a plus qu'à couvrir les pots avec un papier fort que l'on ficelle : on range les pots au frais dans un endroit sec. Si l'on préfère, on peut mettre un papier parchemin ou de la vessie que l'on fixe au moyen de ficelle. Sur des petits bocaux on pourra se servir de bouchons ; du reste peu importe comment on recouvre les pots, ceci a un minime intérêt, c'est la graisse qui doit intercepter l'air, ce que l'on met ensuite est pour éviter la poussière voilà tout.

GATEAU MOUSSELINE. — Casser 8 œufs ; mettre les blancs dans un grand récipient, les jaunes dans un autre. Ajouter aux jaunes 250 grammes de sucre en poudre en remuant constamment sans s'arrêter un seul instant. Pendant ce temps, une autre personne bat les blancs en neige ferme, et mélange à cette neige 125 grammes de fécule de pomme de terre. Ces deux opérations terminées, mélanger le jaune à la neige. Opérer très vite et verser dans un moule beurré. Mettre aussitôt au four chaud et maintenu toujours hermétiquement fermé. Cuisson 30 minutes.

CONSTIPATION

Origine de la plupart des maux dont est atteint notre organisme, tels que : Maux de tête, Aigreurs, Lassitude, Troubles de la circulation, — vaincue par les

Dragées de Santé DUBUS

Le meilleur et le plus doux des régulateurs de l'intestin.

La boîte de 60 dragées : 4,50, imp. comp.

Toutes pharmacies et au Dépôt des Produits DUBUS, à Lons-les-Lille.

Bulletin Economique

LE HAVRE, 27. — **Café.** — Clôture. — Tendance irrégulière. Ventes 1500 sacs. — Juin 413.50, juillet 409, août 404.50, septembre 395, octobre 392.50, novembre 390.50, décembre 383.25, janvier 380.25, février 377.25, mars 374.50, avril 371.75, mai 368.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 27. — Clôture. — Juin 544, juillet 542, août 542, septembre 545, octobre 550, novembre 551, décembre 554, janvier 555, février 558, mars 560, avril 563, mai 563. Tendance assez peu soutenue. Ventes 1300 balles.

LIVERPOOL, 27. — Clôture. — Juin 875, juillet 877, août 892, septembre 891, octobre 897, novembre 899, décembre 905, janvier 908, février 909, mars 914, avril 915, mai 918, juin 28 919.

Sakel : Juin 1640, juillet 1640, août 1644, septembre 1650, octobre 1671, novembre 1660, décembre 1660, janvier 1661, février 1664.

NEW-YORK, 27. — 11 h. : Juillet 1651, octobre 1694, décembre 1709, mars 1733.

NEW-ORLEANS, 27. — 30 Avis : Juillet 1637, octobre 1675, décembre 1697, mars inconté.

Bourse de Paris du 27 Juin

Rentes Françaises	d.	f.	Rentes Françaises	Cours d.	f.
3 % perpétuel.	57	50	Bons 7 1926...	518	..
3 % amortissa	66	85	— 7 % 1927...	517	..
3 1/2 % amortis	...	..	Cr. N. 5 % 1919	448	..
5 % 1915-16.....	75	10	— 5 % 1920	437	50
4 % 1917	62	20	— 6 % 1921	490	..
4 % 1918	62	10	— 1922	495	..
5 % 1920.....	86	75	— juill. —	512	..
6 % 1920.....	86	90	— jan. 1923	475	..
4 % 1925	93	20	— juil. —	472	..
Bons T. 6 % 1922	517	..	— jan. 1924.	470	..
— 6 % 19.. fev.	516	..			
— 6 % 1923 sep.	515	..	Société Marse de Crédit, a. lib	657	..
— 5 % 1924.....	586	..			

L'allure du marché reste aussi parfaitement décousue, les affaires faisant toujours défaut. On ne saurait en effet considérer comme telles, les quelques opérations entre professionnels qui ont provoqué simultanément un nouveau tassement sur les Rentes et un léger mouvement de reprise sur les valeurs internationales du type Suez. Ces fluctuations trahissent beaucoup plus l'absence de toute activité qu'elles n'impliquent un changement d'orientation véritable, celui-ci serait d'ailleurs peu logique, la tenue des grands marchés des matières premières ne favorisant guère, pour le moment, les affaires de production. Au surplus, les opérations d'arbitrage de place à place sont pratiquement nulles, ce qui souligne bien la réserve des bourses étrangères dont dépendent les valeurs auxquelles on a cherché aujourd'hui à insuffler un regain d'activité.

Au Parquet nos Oentes, faiblissent à nouveau : le 6 % revient de 86.25 à 85.90, le 4 % 1917 de 63.05 à 62.20 ; le 3 % de 58.40 à 57.50. Les Banques sont, dans l'ensemble à leur niveau précédent. On remarque toutefois quelque réaction sur la Banque de France à 15.575 (—125), sur la Banque de Paris à 9005 (-15), sur le Foncier à 2510 (—30). Les Chemins de fer sont inchangés Les Valeurs d'Electricité abandonnent quelques points : Distribution 1495 (—30), Compagnie Générale 2160 (—20). Les Produits Chimiques sont aussi plus faibles, notamment Kulhmann à 748 (—17). Les Charbonnages sont à leurs cours précédents, de même que les valeurs de sucre sont un peu plus calmes : la Say termine à 1545 (—20), Pathé est résistant à 670.

Parmi les valeurs à change, on note la fermeté du Suez à 13.735 (+100), du Mining à 2.200 (+15), du Rio à 4775 (+25), de l'Azoté à 1510 (+40), du Laurao à 417 (+8). Par contre les Wagons-Lits, le Foncier Egptien sont aux mêmes cours et on note une réaction assez marquée sur les Sucreries d'Egypte à 1071 (—18), sur la Banque Ottomane à 1517 (—25), sur la Banque du Mexique à 880 (—10), sur les Congos Grands Lacs à 1077 (—23). Les Fonds Turcs sont plus calmes : l'Unifié à 129.45 contre 123. Les Russes sont inchangés. Le Serbe termine un peu mieux à 144 75.

En coulisse, les Sud-Africaines sont bien orientées. La De Beers gagne quelques points à 2034. Les Caoutchoutières sont plus irrégulières et dans l'ensemble abandonneut du terrain, sauf la Financière qui gagne 10 points à 563. Les Pétroles s'alourdissent nettement notamment la Wyomluck à 543 (—24) et la Royal Dutch à 37.850 contre 38 050. Les valeurs Françaises sont également irrégulières : la Hotchkiss perd du terrain à 1335. Les Phosphates Tunisiens à 415.

LE CHANGE

PARIS, 27. — Clôture. — Londres 124.023 ; New-York 25.5325 ; Allemagne 604.50 ; Belgique 356 ; Espagne 434.7 ; Hollande 1022.75 ; Italie 147.30 ; Norvège 660 ; Prague 76.3 0; Roumanie 15.75 ; Suède 68 4; Suisse 493.

Imprimerie du *Réveil du Nord*
186 bis, rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE

LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge

LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD

ESPERANTO-MOVADO

AU FIL... DES FAITS

Des pédagogues renommés, entre autres le professeur Pierre Bovet, de l'Institut Jean-Jacques-Rousseau, à Genève, ont déjà recommandé l'enseignement de la géographie par l'Esperanto. On signale dans ce domaine un ouvrage intéressant dû à la collaboration d'un Australien et d'un Finlandais : « Australio, Lando kaj Popolo » (L'Australie, le pays et la population), qui va paraître prochainement dans les éditions pédagogiques de Hirt et Sohn, à Leipzig.

Voici un fait qui étonnera nos lecteurs et montrera bien que l'Esperanto ne connaît pas de barrières, mais les abaisse toutes.

Deux espérantistes viennent de se marier. Le mari est italien, Johanno Della Savia, l'épouse est hongroise, Blanka Mandel. Le mari ne connaît pas le hongrois, la femme ne connaît pas l'italien ; en conséquence, seul l'Esperanto est employé comme moyen d'intercompréhension.

Voilà qui n'est pas banal et fait penser que si des enfants naissent de cette union, quelque soit le pays où les parents seront établis, ils deviendront sans effort d'excellents polyglottes, parlent tout au moins l'Esperanto, l'Italien et l'Allemand.

COURS D'ESPERANTO

COMPOSES. — Nous avons remarqué précédemment dans la conjugaison, trois désinences caractéristiques : *as* pour le présent, *is* pour le passé, *os* pour le futur. Avec cela on forme aisément les participes que voici :

Anta, participe présent actif.
Inta, participe passé actif.
Onta, participe futur actif.

Nous retrouvons donc ici les trois voyelles : a, i, o, qui sont les marques des temps correspondants présent, passé et futur.

La forme passive s'obtient de cette façon, toujours avec l'aide des trois voyelles en question :

ata, ita, ota.

Ce Journal est en lecture dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

Lorsque ces différentes terminaisons sont bien ancrées dans la mémoire, il est très aisé de conjuguer aux temps composés avec l'aide du verbe auxiliaire, seul et unique en Esperanto : *Esti*, être. Voici quelques exemples pour bien comprendre ce qui précède.

Mi estas amata, je suis aimé, c'est-à-dire *étant* aimé maintenant, temps présent. *Mi estas amita*, je suis *ayant été* aimé, soit on m'a aimé, j'ai été aimé. *Mi estas amota*, je suis *devant être* aimé, c'est-à-dire je serai aimé ou on m'aimera, on doit m'aimer. Le lecteur peut multiplier les exemples à l'infini. En voici encore un avec le verbe *Skribi*, écrire.

La libro estas skribata, le livre est écrit, on l'écrit maintenant ; *la paro* (padjo) *skribita*, la page écrite, qui a été écrite ; *letero skribota*, une lettre à écrire, qu'on écrira, qui doit être écrite.

Nous verrons la forme active une prochaine fois. Pour changer, que nos élèves s'essaient sur ce thème varié que nous leur soumettons ci-après. Nous pensions que le dictionnaire est superflu :

Post pluvo venas belvetero. La hnndo estas ideia. Esperanto estas facila. Li restis simpla soldato. Laboro estae patro de plezuro. Amiko mia venos hodiau. Estas sep tagoj en unn semajno. Estas kvar semajnoj en unu monato. Estas bone paroli kai pli bone skrilenii. La infano marsas (marchass) rapide. Mia amiko ne skribas bone.

Les mots terminés par o sont des substantifs ; par a, des adjectifs ; par i, des verbes à l'infinitif. Les autres désinences des verbes sont faciles à reconnaître. Les mots terminés par j sont des noms communs au pluriel, puisque la lettre *j* est la marque du pluriel et a un son mouillé.

AL FRATIGO PER ESPERANTO,
106, boulevard de Belfort, Roubaix.

T. S. F.

RADIO-PARIS. — 20. — 12 h. 30 : 1. Ne parle pas ; 2. Canzonetta ; 3. Lied ; 4. Pastel ; 5. Chant hindou ; 6. Castilla ; 7. Premier mouvement du concerto (Hummel) ; 8. Petite suite ; 9. La Traviata ; 10. Monsieur Beaucaire ; 11. Andante du concerto (Haydn) ; 12. Le lac de Penle ; 13. Elévation. — 16 h. 45 : 1. Musique tzigane ; 2. Sonate ; 3. Deux impromptus ; 4. Concerto en ré ; 5. Soir de juin. — 20 h. 45 : « Gwendoline », opéra-sélection.

TOUR EIFFEL. — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 heures : Musique russe. — 21 h 15 : Université populaire.

PARIS P. T. T. — 14 heures : 1. Suite Bergamasque ; 2. Caprice viennois ; 3. La Vie de Bohème, fantaisie ; 4. Danse des Papillons ; 5. Danse norvégienne. — 20 heures : Cours de langue anglaise. — 21 heures : Soirée de gala : 1. Joseph, ouverture ; 2. Euryanthe ; Le Temps des lilas ; 3. Ariosso ; Allegro appassionata ; 4. Berceuse du Souvenir ; Armide ; 5. Audition des principaux fragments de l'Eternelle présence nocturne en vers ; Fleur d'automne ; Miguelito ; 7. Rondo capricioso ; 8. Le Bateau rose, La Glu ; La Délaissée, Air à danser ; 9. Tarentelle ; Informations.

LILLE, P. T. T. — 20 h. 30, diffusion du Concert argentéé Salle de l'Amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles de Roubaix, par l'Association d'amateurs « Radio-Roubaix », avec le concours de Mme Bulté-Carpentier pianiste, MM. Lecomte, violoniste ; Dussaussoy, flûtiste ; Carpentier, clarinettiste ; Vandeputte, hautboïste ; Quites bassoniste ; Mercier, contrebassiste ; Mme Verwaert, violoniste, tous professeur au Conservatoire National de Roubaix ; MM. Verwaert, violoniste ; Leenaert, altiste ; Lechantre, violoncelliste prix du Conservatoire ; M. Goutsmedt, de la Société des Ecrivains de province ; M. Duforest, ténor solo du « Choral Nadaud » ; Mlle Boucher, prix du Conservatoire.

Programme. — Causerie sur l'éclipse de soleil du lendemain 30, par M. Thibaut, vice-président de l'Association astronomique du Nord ; 1. « La Princesse Jaune », ouverture (Saint-Saëns) par l'orchestre Radio-Roubaix ; 2. « La Tasse », de Benjamin Godard « Nuages » (Alexandre Georges) par Mlle Boucher ; 3. « La main du travailleur » (Amédée Prouvost) ; « Les auberges » (Charles Droulers), « L'aimable voleur (Gustave Nadaud) par M. Goutsmedt ; 4. « Canzonetta (Ambrosio), par M Lecomte ; 5. Petite Suite (Debussy) ; « En bateau », « Cortège », « Menuet », « Ballet », par l'orchestre Radio-Roubaix ; « Les origines de Roubaix », conférences, par maître Diligent ; 6. « Ballet du Cid » (Massenet) ; « Castillane », « Andalouse » « Aragonaise », par l'Orchestre Radio-Roubaix ; 7. « Toccata » (Gedalge) ; « Clair de lune (Debussy), par Mme Bulté-Carpentier ; 8. « L'attaque du moulin », air des Adieux à la forêt (Bruneau) ; « J'ai pleuré en rêve (Georges Hue), par M. Duforest ; 9. Fantaisie sur « Lakmé » (Léo Delibes), par l'Orchestre Radio-Roubaix.

TOULOUSE. — 19 h. 45 : 1. Hongroise ; 2. Mose des roses ; 3. Les Linottes ; 4. Sérénade mutine ; 5. Angélina ; 6. Lakmé ; 7. Romance sans paroles ; 8. Caprice du mousmé ; 9. Gavotte ; 10. Séville ; 11. Rêve de jeune fille — 17 h. 30 : Causerie agricole. — 20 h. 45 : RêvedeValse ; 2. L'Ombre du bonheur ; 3. O solo mio ; 4. Main de printemps ; 5. De fil en aiguille ; 6. La Mascotte ; 7. Muguette ; 8. La mia bandiera ; 9. Marche gasconne.

BRUXELLES. — 17 heures : Danses. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 heures : 1 Aïdalie ; 2. Don César de Bazan ; 3. Le vaisseau fantôme ; 4. Marche pour une fête joyeuse ; 5. Le Roi de Lahore ; 6. a) Adagio, allegro molto ; b) Allegro con fuoco, de la 5e symphonie du Nouveau Monde ; 7. Romance en fa pour violon et orchestre ; 8. Souvenir de Vienne. — A l'entr'acte, chroniques de qualité.

HILVERSUM. — 12 h. 15 : Concert. — 18 h. 40 Erlenhagel ; Suite suédoise ; Scherzo ; 21 ; Gavotte ; Berceuse ; Grieg Erinnerungen ; Sévilla ; Castilla ; Piazza del Popolo ; Berceuse ; Einzugsmarsch der Bojarem. — 18 h 25 : Langue anglaise. — 19 h. 50 : Concert et conférence.

LONDRES ET DAVENTRY. — 13 heures : Orchestre et chant. — 16 h. 30 : Orchestre. — 17 h. 15 : Musique et récital. — 18 heures : Musique de danse. — 19 h. 15 : Chanson de Solveig ; Berceuse de Marguerite, En bateau Eros (Grieg). — 19 heures 45 : Chansons indiennes de l'Amérique du Nord. — 20 heures : La Belle de New-York, comédie en 2 actes. — 22 h. 30 : Musique de danse

FEUILLETON DU 28 JIN 1927. — N° 51

le CALVAIRE d'une AMOUREUSE

Grand roman d'Aventures et d'Amour par Guy de Téramond

Et la jolie fille eût triomphé si elle avait su dans quelles réflexions se plongeait son adorateur, tandis qu'il remontait vers le boulevard à pied pour calmer l'agitation où l'avait jeté leur entretien.

— Je la tiens ! s'était-il d'abord répété avec la fatuité naïve des hommes habitués aux conquêtes flatteuses.

Pour le moment, le principal était de continuer sa cour assidue et généreuse.

Mais huit jours avait suffi à le mettre à sec.

Il fallait penser à emprunter

— A qui ?

Il n'avait pas un ami à qui il pût demander un service de ce genre.

Soudain il se frappa le front : comment n'y avait-il pas songé plus tôt ?

A Bouillot... ce brave Bouillot !...

Il lui avait déjà trouvé vingt mille